



La lettre de L'URPS BIOLOGISTES OCCITANIE



ÉDITORIAL

Richard Fabre,
Président de l'URPS
Biologistes d'Occitanie

UN VŒU POUR 2022 : « SORTONS DE NOS MACHINES ! »

Traditionnellement, le message de fin d'année consiste à faire un bilan de l'action des douze mois précédents ; nous serons tous d'accord pour en faire l'impasse tant notre action se résume en cinq lettres : COVID.

Essayons-nous plutôt à distinguer dans ce brouillard viral les lueurs d'espoir : sous l'inquiétude, l'angoisse, l'esprit réputé frondeur, notre société fait preuve d'une véritable force.

(Suite page 3)

CPTS

CRÉATION DES CPTS EN RÉGION : LA NÉCESSAIRE IMPLICATION DES LABORATOIRES

« Nous sommes très satisfaits du lancement des CPTS dans lesquels les biologistes d'Occitanie sont de plus en plus partie prenante. À l'URPS, nous nous sommes

donnés les moyens de réussir notre participation aux communautés professionnelles territoriales de santé », explique Morgane Moulis, vice-présidente

de l'Union régionale des biologistes. Ce succès est récent, l'implication des biologistes dans les CPTS vient de loin.

(Suite page 2)

ACTUALITÉ

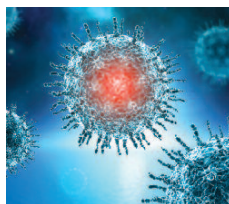
CINQUIÈME VAGUE D'UNE PANDÉMIE

QUI N'EN FINIT PAS OMICRON OU LE PIRE SCENARIO ATTENDU ?

Le variant Omicron s'est propagé à un rythme jamais vu avec les précédents variants du Covid. « Omicron a été envisagé comme le pire scénario que nous attendions », selon le vice-président de l'URPS Biologistes d'Occitanie.

Le variant Omicron, déclaré en Afrique du Sud le 24 novembre

2021 et classé comme « préoccupant » par l'OMS deux jours plus tard, se propage à un rythme plus rapide qu'aucune variant précédent. Et on estime que ce variant Omicron, sans doute plus contagieux mais moins dangereux, pourrait devenir dominant parmi les infections



Covid en Europe d'ici à mi-janvier. C'est le sujet n°1 de cette cinquième vague qu'analyse pour La Lettre Jean-Marc Gandois, vice-président de l'URPS Biologistes d'Occitanie.

(Suite page 3)

AU SOMMAIRE

• CRÉATION DES CPTS EN RÉGION : LA NÉCESSAIRE IMPLICATION DES LABORATOIRES • CINQUIÈME VAGUE D'UNE PANDÉMIE QUI N'EN FINIT PAS OMICRON OU LE PIRE SCÉNARIO ATTENDU ? • PARTICIPER AU RÉSEAU

MEDQUAL • ÊTRE TECHNICIEN ET EXERCER DANS UN LABORATOIRE FAIRE RECONNAÎTRE SA COMPÉTENCE PAR LA VAE

LE RECUEIL DE DONNÉES DE RESISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES PARTICIPER AU RÉSEAU MEDQUAL

Le comité régional de lutte contre l'antibiorésistance piloté par l'ARS auquel participe l'URPS biologistes et le CPIas Occitanie souhaite promouvoir le déploiement du réseau MEDQUAL Ville sur la région Occitanie. Il s'agit d'un réseau national de recueil des données des résistances bactériennes à partir des laboratoires de ville.

(Suite page 4)

ÊTRE TECHNICIEN ET EXERCER DANS UN LABORATOIRE FAIRE RECONNAÎTRE SA COMPÉTENCE PAR LA VAE

Comment obtenir un diplôme par la seule reconnaissance officielle de ses compétences acquises sur le terrain, la VAE (validation des acquis de l'expérience) a été créée à cet effet. Les techniciens en laboratoire d'analyse médicale peuvent en bénéficier.

(Suite page 4)

CRÉATION DES CPTS EN RÉGION LA NÉCESSAIRE IMPLICATION DES LABORATOIRES

(Suite de la page 1)

Aujourd'hui, près de 90 communautés professionnelles sont lancées, en cours de lancement ou en projet en Occitanie : 19 sont véritablement créées à la date du 31 décembre 2021, avec une signature d'un accord conventionnel interprofessionnel (ACI).

Il y a moins de deux ans, un seul biologiste participait à une seule CPTS sur les treize départements de la région.

En ce début d'année 2022, la participation des biologistes est plus qu'honorable : elle est passée d'un projet, réalisé en Haute-Garonne, à 40 projets créés



ou en cours de réalisation sur tous les départements d'Occitanie pour lesquels au moins un laboratoire est partie prenante.

« C'est vrai que nous avons progressé doucement. Nous avons pris le taureau par les cornes en mettant en place de nombreux outils pour accompagner les biologistes médicaux de terrain », souligne la biologiste.

« Notre première démarche a été de contacter les laboratoires dans chacune des CPTS en projet pour garantir

la présence de la branche et afin de favoriser la carte de l'interprofessionnalité. Nous avons vite compris que cette carte de l'interprofessionnalité allait être un sujet primordial pour les années à venir, en termes d'aspect économique mais aussi de gestion des soins pour pallier les déserts médicaux. Il était donc essentiel que les laboratoires médicaux puissent s'investir totalement dans ce grand projet des CPTS. »

PLUSIEURS ÉTAPES SONT NÉCESSAIRES

Ainsi parmi les dispositifs d'accompagnement des biologistes médicaux et des autres professionnels de santé, un outil innovant a été créé pour les dix URPS, signataires d'une convention en 2019 ayant pour objet d'organiser et de formaliser un partenariat stratégique entre l'ARS, l'Assurance Maladie et les URPS d'Occitanie. Cet outil, intitulé Guichet CPTS et présidé par Richard Fabre, président de l'URPS Biologistes, a pour destination de permettre aux professionnels de santé libéraux de s'approprier les principes de fonctionnement des

UN EXEMPLE DÉPARTEMENTAL LES CPTS DE HAUTE-GARONNE

L'accord conventionnel interprofessionnel entre la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Toulouse Ouest a été signé le mercredi 15 décembre.

La signature de cette CPTS est l'aboutissement d'un accompagnement partenarial ARS (Délégation Départementale de la Haute-Garonne) et réseau Assurance Maladie (CPAM31, Service Médical, MSA) ainsi que de l'accompagnement du Guichet Unique CPTS, porté par l'inter-URPS.

Portée par le Docteur Frédéric Venouil, la CPTS Toulouse Ouest regroupe dans une dimension pluriprofessionnelle des professionnels libéraux et associe un établissement de santé ainsi que le domaine médico-social et social du Bassin de Colomiers.

La CPTS se déploie sur un territoire qui comprend 7 communes à l'Ouest de Toulouse. A ce jour, elle est composée de 53 professionnels de santé qui se répartissent comme suit : 25 médecins généralistes, 1 biologiste, 3 masseurs-kinésithérapeutes, 9 infirmiers, 1 pharmacie, 2 pédicures podologues, 2 psychiatres, 2 psychologues, 1 radiologue, 1 cardiologue,

En parallèle, a été créé un groupement d'employeurs qui réunit les différentes URPS de la région, et qui permet de travailler avec des partenaires pour la création des CPTS. « Ce sont des coordinateurs qui sont nommés pour aider les CPTS à se développer et organiser leur projet de santé. L'ensemble de ce groupement est géré par l'ensemble des URPS au niveau de la gouvernance et du financement ».

LES URPS EN BONNE INTELLIGENCE

Pour Morgane Moulis, « la création de ces CPTS a été fortement demandée, sollicitée et encouragée avec la crise du Covid. » A cette occasion, les professionnels ont mis en place des missions communes, des relais d'organisation de soin qui sont une des missions attendues des CPTS. « Effectivement, précise la vice-présidente de l'URPS, il a fallu créer des relais et des permanences de soin dans la prise en charge des patients notamment lors des plans Blanc quand les hôpitaux débordaient. Le premier recours a donc été très fortement sollicité. C'est cette mise

1 endocrinologue, 1 ORL (oto-rhinolaryngologie), 2 pédiatres, 1 biologiste, 1 chirurgien-dentiste, 1 diététicienne nutritionniste.

L'accord prévoit un financement pérenne par la CPAM de Haute-Garonne pour le fonctionnement de la CPTS et la mise en place des actions de santé publique.

Pour mémoire, la Haute-Garonne compte cinq signatures d'un accord conventionnel interprofessionnel. Et parmi ces 5 CPTS, 6 biologistes sont engagés. Elle compte également huit projets de santé en cours de rédaction avec 10 biologistes engagés.

en place des relais qui a incité les professionnels à réfléchir au lancement des CPTS, et que les laboratoires ont rejoint ces projets de création ».

Néanmoins, il est vrai qu'alors commençait la cinquième vague, des projets ont été reportés et remis à plus tard. « On a connu un regain pour les CPTS en début d'année, dit Sabine Lebatut, responsable des organisations coordonnées en région de l'Assurance maladie. Il a marqué le pas avec le retour des vagues. Il est difficile de monter de tels projets en période épidémique. C'est très chronophage. » Ceci n'interdit pas le satisfecit que Morgane Moulis octroie à toutes les URPS d'Occitanie : « nous avons la chance que toutes les unions régionales des libéraux soient à la fois motrice et volontaire, et ceci en bonne intelligence.

Cette entente inter-URPS perdue et nous permet d'être unis dans les négociations pour le financement des projets ».

Luc Jacob-Duvernet

CINQUIÈME VAGUE D'UNE PANDÉMIE QUI N'EN FINIT PAS OMICRON OU LE PIRE SCÉNARIO ATTENDU ?

(Suite de la page 1)

En quoi le variant Omicron a constitué le pire scénario que nous pouvions craindre ?

Jean-Marc Gandois. Le sentiment général devant l'apparition d'Omicron a d'abord été la peur. On a craint être placé face à un scénario catastrophe avec l'apparition simultanée de multiples mutations sur la zone immunogène du virus. Nous avons pensé que nous allions peut-être ne pas savoir répondre à ce nouveau variant en termes immunitaires, avec, peut-être, des vaccinations inefficaces. Nous nous sommes demandés si nos méthodes de diagnostic allaient être performantes. Heureusement, il n'en a rien été pour cette fois-ci. Les premiers rapports préliminaires nous font penser qu'Omicron n'est pas aussi grave qu'il aurait pu l'être. Et en termes de protection vaccinale, il semblerait que nous ayons une réponse qui permet d'éviter les formes graves. En revanche, là où nous sommes un peu préoccupés, c'est qu'il semble se confirmer que la contagiosité est beaucoup plus élevée et le taux de reproduction et diffusion beaucoup plus rapide que pour le variant Delta qui était déjà très préoccupant à ce niveau-là.

Ce qui arrive confirme également ce que nous avions imaginé l'année dernière, à savoir que les vagues de Covid sont bien saisonnières et favorisées par les conditions hivernales. Nous devons garder cela en tête car nous traversons depuis peu une période froide et les regroupements de personnes dans des espaces fermés et mal ventilés au moment des fêtes favorisent la contamination.

Peut-on comparer le variant omicron au variant indien ? L'inquiétude était forte l'an dernier, à la même époque, et elle s'est dégonflée au bout de quelques temps.

J-MG Tout à fait, c'est vraisemblablement ce qui va se passer. Au départ, nous sommes partis effectivement dans l'inconnu, en épousant un scénario catastrophe. Mais ça n'est pas la première fois. Je vous rappelle qu'il y a une dizaine d'années, nous avons connu une angoisse extrême avec l'apparition d'un variant de la grippe aviaire qui aurait pu contaminer tout le monde d'une façon mortelle. Ceci n'est pas arrivé. Il faut donc savoir raison garder à chaque fois, mais surtout se doter d'outils qui permettent d'affirmer ou non la dangerosité du nouveau variant qui apparaît. C'est ce que nous avons mis en place dans nos laboratoires : des circuits de séquençage courts et rapides. En revanche, c'est aux autorités sanitaires de juger de la gravité des patients et le taux de la diffusion de la maladie pour les formes graves.

Et quelle efficacité vaccinale face au variant ?

J-MG Il est un peu prématuré de l'apprécier, néanmoins les dernières études sur le terrain nous amènent à penser que le variant serait accessible à la vaccination. Elle

protègerait contre ce variant. Ce qui est certain, c'est qu'il était urgent que les autorités sanitaires se prononcent sur la vaccination des enfants. En ce moment, la flambée épidémique est essentiellement due aux enfants. Ils sont contaminés et transmettent la maladie. Le fait de diminuer ce réservoir de virus potentiel de manière conséquente ferait que même si une circulation bas bruit existe, on diminuerait d'autant les vagues, les poussées et les délais de contagiosité et transmission.

Vous paraissez plutôt optimiste. Peut-on imaginer qu'avec le retour des beaux jours la pression à laquelle contribue ce variant va retomber ?

J-MG C'est le scénario que nous imaginons mais un indicateur nous inquiète pour la vague actuelle. Il ne faudrait pas que la cinquième vague se prolonge car le variant Omicron pourrait prendre le pas sur le variant Delta dont les contaminations semblent commencer à plafonner et continueraient à contaminer des gens mal



protégés ou mal vaccinés. Il y a donc un risque que cette vague soit un peu plus longue et concerne un peu plus de patients.

Avec la survenue du variant Omicron, comment cette cinquième vague est-elle supportée par vos équipes ?

J-MG Même si on le voit apparaître, l'impact d'Omicron ne change pas grand-chose car le variant n'est pas encore vraiment là. Une certaine année très difficile se profile pour les laboratoires et nos équipes. Celles-ci travaillent depuis plus de vingt mois et commencent à être vraiment fatiguées. Car c'est à nouveau des demandes incessantes de rendez-vous, des demandes de durée de raccourcissement des tests PCR. Indépendamment du statut vaccinal, certains pays, par exemple, veulent pour les compagnies aériennes des tests de moins de 24 heures. Nous devons nous organiser pour leur proposer des solutions le dimanche, et bien sûr les fêtes sont là. Une certaine phase d'épuisement frappe les équipes, qui commencent à se dire qu'on n'en sortira jamais.

Et comment gérez-vous cette situation ?

J-MG Nous avons l'avantage d'avoir une expérience qui s'est affinée. Nos organisations sont mieux rodées pour les prises de rendez-vous, les délais de résultats sont de plus en plus courts. Nous arrivons à avoir, sur le cœur du métier, une efficacité qui reste très performante. Ce qui est mal vécu, ce sont les à-coups avec les clusters ou les domaines inconnus à explorer. Certaines décisions nous handicapent, comme la nouvelle recommandation du ministère de la Santé qui souhaite que les enfants viennent directement dans les laboratoires et non plus nos techniciens de se rendre dans les écoles pour effectuer les tests salivaires. Il y a des phénomènes de

saturation des salles d'attente. Et bien sûr les regroupements familiaux pour les fêtes de fin d'année nous ont obligé à des ouvertures de sites le week-end pour ceux qui avaient besoin de test le samedi, le dimanche et les jours fériés.

(Cet entretien a été réalisé le 24 décembre 2021)

ÉDITORIAL

(Suite de la page 1)

Elle fait confiance à ses professionnels de santé, à son système de santé.

Elle se vaccine et se teste en masse et même si ceux que l'on entend le plus fort sont les râleurs et les contestataires, les anti-tout et les pro-moi, nous voyons dans nos files d'attente trop longue un calme qui n'est pas que de la résignation mais de la confiance et du respect.

Très honnêtement, je pense que les professionnels de santé en général et les biologistes en particulier méritent cette confiance, VOUS la méritez.

Regardons vers 2022 et les années suivantes, car il y aura un après Covid. L'après dépendra de vous. Les biologistes vont-ils s'assoupir sur la satisfaction du devoir accompli, se perdront-ils dans les chicanes que viendront leur chercher la Cour des Comptes et Bercy sur le coût du Covid ou saisiront-ils leur nouveau statut pour s'emparer des domaines où leur légitimité est évidente ? Dépistages des cancers (HPV), des infections (VIH, hépatites), prévention, nouvelles formes de la médecine de ville, tout ce dont nous parlons à longueur de colonnes puisque notre rôle d'URPS est de gérer le présent et de prévoir l'avenir.

Pour cela, il faudra que les biologistes se montrent, qu'ils sortent de leurs laboratoires, de leurs bureaux comme ils l'ont fait pour le Covid.

Nos patients ont d'abord et avant tout besoin de vous voir, de vous entendre, comme ils voient leur médecin, leur infirmière, leur pharmacien, leur kinésithérapeute. Allons au contact, sortons de nos chiffres, de nos machines, de nos ordinateurs, parlons avec nos patients, cela se termine toujours par un : « Merci docteur ! » Et il n'y a pas meilleure récompense.

RICHARD FABRE

RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE URPS :
urps-biologistes-occitanie.fr

LA LETTRE DE L'URPS
BIOLOGISTES OCCITANIE
URPS.BIOLOGISTES.MP@GMAIL.COM

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
RICHARD FABRE, PRÉSIDENT DE L'URPS
RÉALISATION : 30 000 JOURS MULTIMEDIA
LUC JACOB-DUVERNÉT
DESIGN : AGENCE LSP - PIERRE LASRY

L'URPS Biologistes Occitanie est une association, regroupant les biologistes responsables, dont le but est de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre. Elle peut conclure des contrats avec l'Agence Régionale de Santé (ARS Occitanie) et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence. Elle assume les missions qui lui sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre II du code de la sécurité sociale.

AGENDA DE L'URPS 2021

NOVEMBRE

Jeudi 4 novembre > Comité Préfecture ARS CHU URPS Coronavirus et Dépistage 31

Mercredi 10 novembre > Séance Plénière CRSA – Réunion d'installation

Mardi 16 novembre > Réunion LBM Toulouse – Permanence des soins

Jeudi 18 novembre > Comité Préfecture ARS CHU URPS Coronavirus et Dépistage 31

Mercredi 24 novembre > Séminaire ARS Régional e-Santé - Ségur Numérique de la Santé

Vendredi 26 novembre > Réunion ARS avec URPS, Ordres, etc – Gestion de crise Premier Recours

Samedi 27 novembre > Réunion ARS avec URPS, CHU – Point sur le variant Omicron

Lundi 29 novembre > Réunion Présidents LBM Occitanie – Variant Omicron

Mardi 30 novembre > Webinaire Réseau Medqual – Antibiorésistances

FOCUS

LE RECUEIL DE DONNÉES DE RESISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES PARTICIPER AU RÉSEAU MEDQUAL

Il est aujourd'hui déployé sur l'ensemble du territoire national. Le CPIas Pays de Loire est en charge de la mission nationale PRIMO, intégrant ce volet de surveillance des résistances bactériennes en ville et établissement médico-sociaux.

L'e-outil MedQual-Ville permet le suivi des sensibilités et résistances bactériennes en ville et en Ehpad indépendants d'un Etablissement de Santé pour *Escherichia coli*, *Klebsiella pneumoniae*, *Enterobacter cloacae* complex et *Staphylococcus aureus*. À cet égard, Santé Publique France rappelait dans son rapport de 2020 que la surveillance de la résistance aux antibiotiques « permet de décrire l'écologie bactérienne en secteurs de ville et médico-social, où 93 % des antibiotiques sont consommés. La diminution du taux de BLSE et du taux de résistance aux fluoroquinolones sont des résultats encourageants et incitent à amplifier les actions en faveur de la maîtrise de l'antibiorésistance dans ces secteurs ».

Les données à envoyer à Medqual sont des extractions brutes. Medqual s'occupe du traitement des données, et renvoie aux participants les bilans trimestriels et annuels de leurs données et des données nationales. Medqual transmet les données suivies par le réseau ONERBA et valide la participation à la surveillance ONERBA.

Selon les chiffres concernant le premier semestre 2021, sur les 397 laboratoires que compte l'Occitanie, 165 laboratoires ont participé au réseau, mais en majorité sur les départements du Gard et de l'Hérault. Soit une couverture de 41 %. 35 764 antibiogrammes ont été collectés dont 34 263 isolés d'urines. « Nous souhaitons une participation des laboratoires de biologie médicale de l'ensemble des départements afin que les données du réseau soit le reflet de nos résistances régionales », indique Catherine Colonna, directrice de la Santé publique à l'Agence régionale de santé Occitanie qui a présenté récemment des résultats de résistances en ville extraites de ce réseau aux biologistes de la région. Ces éléments, couplés aux données de consommation en ville accessibles sur Géodes, sont, selon elle, indispensables pour guider des actions en direction des prescripteurs de ville. « Les modalités de participation concernant ce réseau sont simples et nous pouvons arriver à une participation représentative de l'ensemble de l'Occitanie ».

Luc Jacob-Duvernét

ÊTRE TECHNICIEN ET EXERCER DANS UN LABORATOIRE FAIRE RECONNAÎTRE SA COMPÉTENCE PAR LA VAE

La validation des acquis de l'expérience est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

Un an au moins d'expérience, contre trois ans auparavant, en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Soit 1 607 heures ! Les compétences développées par l'expérience professionnelle notamment, n'ont pas toujours été ou ne sont pas toujours validées par un diplôme. Véritable révolution socioculturelle, la VAE a ouvert de nouveaux espaces d'évolution et de mobilité

professionnelle. « Ce sont par exemple des personnes qui souhaitent travailler en laboratoire d'analyses médicales mais qui n'ont pas le diplôme, explique la biologiste toulousaine, Florence Bonfils-Bierer, qui participe à un jury chargé de valider les acquis de l'expérience d'un candidat. Ils ont des masters, des licences, des DUT, viennent en plus du laboratoire d'analyses médicales de l'industrie chimique, alimentaire, de laboratoires vétérinaires, d'anatomopathologiques ou de la recherche, mais n'ont pas le diplôme pour exercer dans les laboratoires d'analyses médicales qui est une profession très réglementée ».

Pour obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, le candidat doit remplir un dossier dans lequel il décrit les activités principales qu'il exerce ou a exercées, leurs contextes d'exercice et les ressources mobilisées. L'évaluation de ce dossier est suivie d'un entretien avec le jury. Le jury décide de valider tout ou partie du diplôme visé. En cas de

validation partielle, des préconisations sont faites au candidat en vue d'obtenir la totalité du diplôme. « Les techniciens qui n'ont pas le diplôme équivalent au BTS d'analyses de Biologie médicale pour exercer en laboratoire ont été embauchés dans l'urgence pour, souvent, ne pas faire de l'analyse médicale, souligne le Dr Florence Bonfils-Bierer. Nous sommes allés chercher des gens qui avaient plutôt des masters en biologie moléculaire sans être passés par le BTS d'Analyse de Biologie Médicale. Et donc, en étant embauché dans l'urgence, ils se retrouvent sans ce diplôme. Or, de ce personnel qui travaille sur les automates et assurent la technique dans les laboratoires, les biologistes ont véritablement besoin ».

Si le candidat à la VAE dans le domaine de la biologie a une solide expérience en laboratoire et a su conforter l'avis du jury, il a toutes les chances d'obtenir le brevet de technicien supérieur d'Analyse de Biologie Médicale et d'entrer de plain-pied dans un laboratoire. Il lui suffit de passer devant le jury de la VAE !